



ANALYSE SUR LA COMPÉTITIVITÉ-PRIX DANS LA CEMAC

Les pertes de positions concurrentielles enregistrées depuis le premier trimestre 2023 se sont poursuivies au troisième trimestre 2023, mais à un rythme moins rapide. En effet, en moyenne trimestrielle, le taux de change effectif réel (TCER) global¹ de la CEMAC, mesurant la compétitivité-prix, s'est apprécié de 1,5 % au troisième trimestre 2023, après +1,8 % au deuxième trimestre 2023 et +3,1 % au premier trimestre 2023.

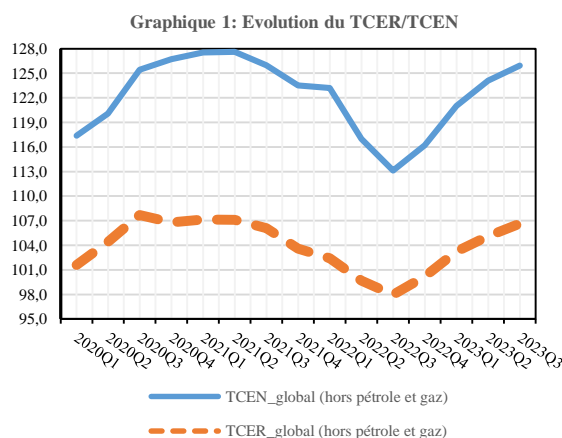
Évolution du TCER global

L'atténuation de la perte de positions concurrentielles observée sur les marchés internationaux au troisième trimestre 2023 est à mettre en relation principalement avec la faible détérioration de la compétitivité sur le front des exportations (+0,8 %, après 1,4 % au deuxième trimestre 2023) et celui des importations (+1,7 %, après 2,0 % au deuxième trimestre 2023). Il ressort du graphique 1 que le TCER s'est inscrit au-dessous du taux de change effectif nominal (TCEN), traduisant un différentiel de taux d'inflation favorable aux pays de la CEMAC, par rapport à leurs principaux partenaires et fournisseurs. En effet, le taux d'inflation de la CEMAC s'est établi en moyenne à 1,2 % en variation trimestrielle au troisième trimestre 2023 contre 2,1 % en moyenne dans les pays partenaires.

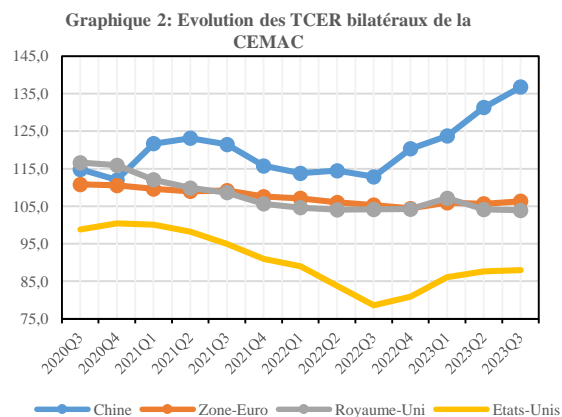
Comparativement au deuxième trimestre 2023, l'analyse de la compétitivité-prix des pays de la CEMAC au troisième trimestre 2023 fait ressortir une atténuation de l'appréciation du franc CFA par rapport aux monnaies de la plupart des principaux partenaires commerciaux. Ainsi, la hausse du TCEN est revenue de 2,5 % au deuxième trimestre 2023 à 1,5 % au troisième 2023 (*graphique 1*).

¹ La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement off-shore. L'influence de l'exploitation pétrolière sur

En termes réels, sur la période d'analyse, le franc CFA s'est apprécié par rapport aux monnaies des principales économies, à l'exception de la livre sterling (-0,2 %). Ainsi, au cours de la période sous revue, le franc CFA s'est apprécié vis-à-vis du yuan chinois (+4,2 %), de l'euro (+0,7 %) et du dollar américain (+0,4 %).



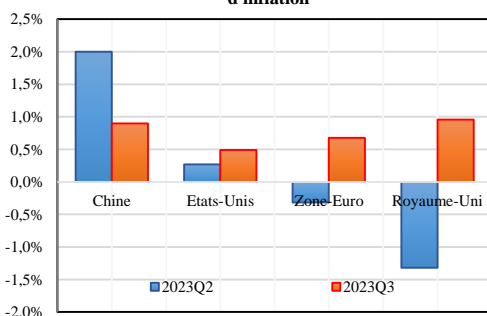
Source : BEAC



Source : BEAC

L'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.

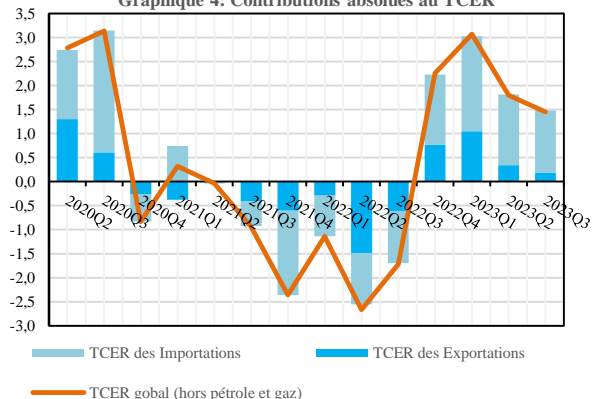
Graphique 3: Evolution des différentiels d'inflation



Source : BEAC

En termes de contribution à la variation du TCER global au troisième trimestre 2023, la lecture du graphique 4 montre que comparativement à l'année 2022, en moyenne, la dynamique du TCER global a davantage été impulsée par les importations (87,2 %) et dans une moindre mesure par les exportations (12,8 %).

Graphique 4: Contributions absolues au TCER

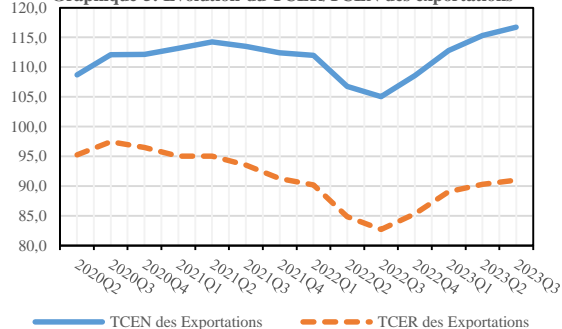


Source : BEAC

1. Evolution du TCER des exportations

Au cours du troisième trimestre 2023, le TCER des exportations s'est apprécié de 0,8 %, après +1,4 % au trimestre précédent. Cette situation découle de l'appréciation du TCEN des exportations (+1,2 %, contre +2,2 % au deuxième trimestre 2023), dont les effets ont néanmoins été atténués par le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC (-0,8 %) par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole).

Graphique 5: Evolution du TCER/TCEN des exportations

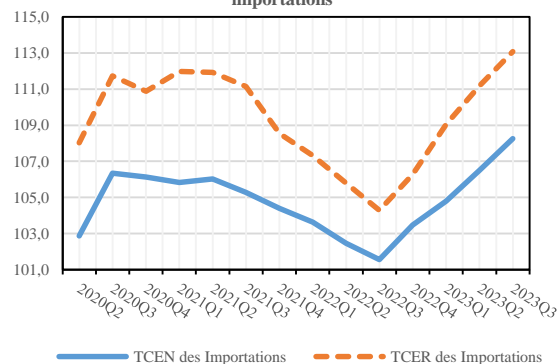


Source : BEAC

2. Evolution du TCER des importations

Le TCER des importations s'est inscrit en hausse de 1,7 % au troisième trimestre 2023, après 2,0 % au trimestre précédent. Cette situation est imputable à l'appréciation du TCEN des importations (+1,6 %, comme au trimestre précédent), en dépit du faible niveau d'inflation des pays de la CEMAC par rapport aux principaux fournisseurs.

Graphique 6: Evolution du TCER/TCEN des importations



Source : BEAC

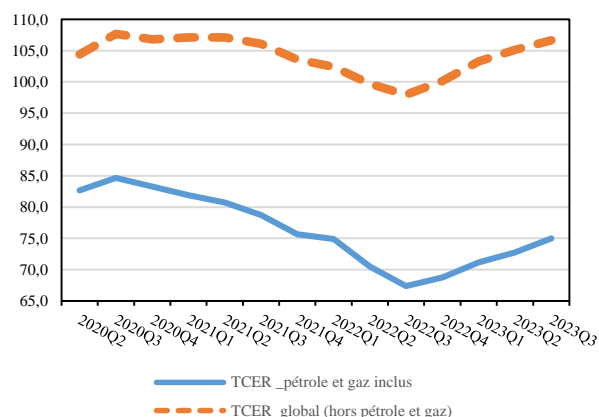
3. Sensibilité du TCER aux exportations de pétrole brut et de gaz naturels

Afin de ne pas introduire de biais dans les calculs et dans l'interprétation des résultats, et conformément aux standards internationaux, les produits énergétiques ont été exclus des calculs des pondérations. Cette exclusion des produits énergétiques, en dépit de leurs poids dans les exportations en valeur des pays de la CEMAC

(90,0 %) permet de gommer les effets de la variabilité des cours sur les marchés mondiaux.

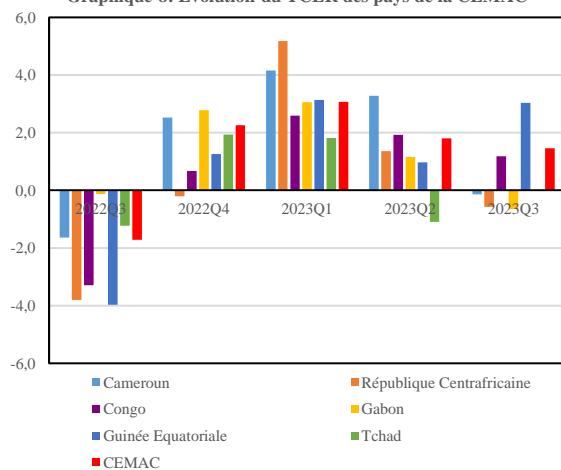
En variation trimestrielle, le TCER (*hors pétrole et gaz naturels*) s'est apprécié de 1,5 % au troisième trimestre 2023, après une hausse de 1,8 % au trimestre précédent, tandis que le TCER (*pétrole et gaz naturels inclus*) a augmenté de 3,1 % au troisième trimestre 2023, contre +2,2 % au deuxième trimestre.

Graphique 7: Evolution du TCER



Source : BEAC

Graphique 8: Evolution du TCER des pays de la CEMAC



Source : BEAC

Entre le deuxième trimestre 2023 et le troisième trimestre 2023, il ressort de l'analyse par pays une détérioration de la compétitivité-prix en Guinée Equatoriale (+3,0 %, après 1,0 %) et au

Tchad (0,0 %, après -1,1 %). Par contre, le Cameroun (-0,1 %, après +3,3 % au trimestre passé), la République Centrafricaine (-0,6 %, après 1,4 % au trimestre passé), le Gabon (-0,6 %, après +1,2 % au trimestre passé) et le Congo (+1,2 %, après +1,9 %) ont connu une amélioration de leur compétitivité-prix (Graphique 8).

*
* *

En conclusion, au troisième trimestre 2023, la détérioration de la compétitivité-prix des économies de la CEMAC, comparée au deuxième trimestre 2023, a ralenti, en lien avec le recul de la perte des positions sur le front des exportations et des importations. Par ailleurs, l'atténuation de l'appréciation du taux de change effectif nominal, renforcée par un taux d'inflation moins élevé dans la sous-région que chez ses partenaires commerciaux, a également contribué à ralentir la détérioration de la compétitivité-prix des économies de la CEMAC.

PERSPECTIVES

Les tendances observées au troisième trimestre 2023 devraient se poursuivre au quatrième trimestre 2023. D'abord, le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses partenaires économiques pourrait se renforcer, du fait de la remontée des prix internationaux de l'énergie qui pourrait raviver les pressions inflationnistes chez les principaux concurrents et fournisseurs de la CEMAC.

En outre, quant au taux de change effectif nominal du franc CFA, sa tendance haussière observée au début de l'année 2023, devrait ralentir au cours du quatrième 2023, en lien avec l'atténuation de l'appréciation de l'euro (la monnaie d'ancre) par rapport aux principales devises. Il s'agit notamment du dollar américain, dans un contexte marqué par l'atonie de l'activité économique dans la zone-Euro et les perspectives de la réserve fédérale (Fed) de maintenir ses taux d'intérêt à un niveau plus élevé pendant plus longtemps.